

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 11

Rubrik: Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chômeurs partiels

Horlogerie, bijouterie

25.7	1961 25.8	25.9	25.7	1962 25.8	25.9
2/2	—	—	2/2	2/2	—
2/2	—	—	2/2	2/2	—

Chômeurs complets dans les districts du Jura

Courtélary
 Delémont
 Franches-Montagnes
 Laufon
 Moutier
 La Neuveville
 Porrentruy

25.7	1961 25.8	25.9	25.7	1962 25.8	25.9
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
1	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	2	2	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	2	1
1	—	—	2	4	1

Inutile de se perdre en longs commentaires. Le tableau du troisième trimestre est assez clair. Deux chômeurs partiels dans le Jura en juillet et août. Des chômeurs complets en juillet, quatre en août et un en septembre. Voilà qui est insignifiant.

Certes, la comparaison permet d'établir que, l'an passé, à pareille époque, la situation était meilleure encore. Mais, il y a trois mois, notre chronique nous permettait de constater que le nombre des chômeurs complets dans le Jura était de cinq en avril et mai et de trois en juin. Tout le monde — ou presque — est au travail dans le Jura. Et c'est tant mieux.

La rédaction.

ANNEXES**Un changement à la tête de la Commission sociale**

Les présidents des différentes commissions de l'ADIJ se sont réunis récemment à Delémont où ils ont fait un tour général des diverses activités de l'association. A cette occasion, M. René Steiner a félicité chaleureusement M. Willy Sunier, préfet du district de Courtélary, nommé par le comité à la tête de la Commission sociale en remplacement de M. Henri Huber, conseiller d'Etat.

M. Huber, qui a quitté la Direction des œuvres sociales du canton pour assumer celle des travaux publics, s'est vu contraint, en raison d'un surcroît de travail, de renoncer à assumer son mandat.

M. Steiner lui a exprimé ses remerciements pour l'activité fructueuse qu'il a déployée au sein de la Commission sociale.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtélary ;
 secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
 Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
 administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 4 15 63.
 Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
 IVa 10213
 Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.